

**En cette période de sécheresse, des mesures de vigilance pour les usages de l'eau sont recommandées. Veolia vous rappelle comment protéger l'eau :**

## En quantité



- Préférer la douche au bain.
- Installer des réducteurs de pression.



- Réduire le volume de la chasse d'eau ou installer un mécanisme permettant d'utiliser une demi-cuve.



- Ne pas laisser couler l'eau :
- pour laver les aliments, utiliser une bassine,
  - en se brossant les dents.



- Faire tourner le lave-vaisselle et le lave-linge à plein : à moins de disposer de matériels récents, ces équipements utilisent la même quantité d'eau, qu'ils soient peu ou bien remplis.



- Laver sa voiture dans une station-service plutôt que la laver chez soi. Cela réduira le volume d'eau utilisé tout en permettant le traitement des eaux de lavages.



- Arroser son jardin le soir ou le matin pour réduire l'évaporation.
- Ne pas tondre trop ras la pelouse, l'herbe haute conserve mieux l'humidité.

## En qualité



**Ne pas jeter de produits toxiques dans les éviers ni les toilettes**

- Je ramène les médicaments en pharmacie.
- J'apporte les produits chimiques de bricolage en déchetterie (peinture/pinceaux...).
- Je verse les huiles et matières grasses (huiles de frites...) dans un récipient que j'apporte en déchetterie.



**Ne pas jeter d'objets solides aux égouts**

- Les objets solides tels que les lingettes ne doivent en aucun cas être jetés dans les toilettes. Ils occasionnent d'importants dégâts sur les ouvrages de collecte et peuvent boucher vos canalisations.



**Réduire les doses d'utilisation des produits ménagers (lave-vaisselle, lessive...) et si possible utiliser des produits biodégradables ou d'origine biologique.**

**Le saviez-vous ?**

Vos efforts d'économie d'eau seront récompensés par une **facture allégée**